

Le cauchemar de l'insécurité c'est maintenant : bienvenue dans la vie de ces millions de Français abandonnés à leur sort par l'Etat



Plusieurs faits divers ont récemment noirci les pages des journaux français. Pour des millions de citoyens, le sentiment d'insécurité et d'abandon est quotidien.

Avec Laurent Chalard

Avec Alexandre

Giuglaris

Atlantico : Qui sont aujourd'hui les Français condamnés aux pages des faits divers, ceux victimes de harcèlement, de violences dont le sort n'intéresse pas la force publique ?

Alexandre Giuglaris : On a longtemps expliqué que les personnes condamnées dans nos tribunaux étaient en fait des personnes défavorisées socialement. Certains, et ce depuis longtemps, en sont même venus à expliquer que la délinquance et la criminalité avaient pour cause les inégalités socio-économiques. En clair, c'est la pauvreté qui créerait la délinquance... Si cette analyse peut être démentie, mais nous y reviendrons, ce qui est intéressant, c'est de souligner que jamais ou presque, on ne s'intéresse aux victimes de ces délinquants et criminels. Pourtant, de récentes études ont montré qu'il y avait une survictimation dans les quartiers difficiles ou les zones populaires. En clair, les victimes sont souvent issues de milieux défavorisés. Et je ne parle pas là uniquement des zones urbaines sensibles mais bien des zones où le niveau de vie est faible.

Il est difficile de faire un portrait-type des victimes car on a peu d'informations sur elles et qu'elles sont bien trop nombreuses. Mais, une fois encore, les catégories sociales moins privilégiées, dans toutes les zones géographiques, sont davantage victimes de délinquance et de criminalité.

Laurent Chalard : Les Français, quelles que soient leurs origines, qui sont victimes de violences, au sens large du terme, sont essentiellement des populations issues de familles au faible niveau de diplôme (inférieur ou égal au Bac) appartenant aux classes populaires, c'est-à-dire exerçant des emplois d'ouvriers ou d'employés, en général peu qualifiés. Du fait de ces caractéristiques, elles sont beaucoup plus touchées par la précarité de l'emploi et le chômage, habitant dans des quartiers où se retrouvent essentiellement des populations présentant le même profil socio-économique. Sur le plan ethnique, on a autant affaire à des Français de longue date que des immigrés de première ou seconde génération. Comme l'a montré le géographe Christophe Guilluy, les premiers cohabitent plus ou moins difficilement avec les populations immigrées et peuvent parfois se sentir « menacés » lorsqu'ils deviennent minoritaires dans leur quartier d'origine, source de tensions quotidiennes qui peuvent aller, dans les cas extrêmes, jusqu'au harcèlement. Pour les seconds, l'insécurité peut concerner les individus qui essaient de sortir d'une logique communautariste en adaptant des comportements contraires aux normes culturels du quartier, comme par exemple des jeunes filles maghrébines s'habillant légèrement

ou pour les hommes de culture musulmane, ceux ne pratiquant pas leur religion. Ne pas faire le ramadan peut à ce titre conduire à des pressions.

Dans quelles zones géographiques vivent généralement les populations concernées ?

Alexandre Giuglaris : Il y a une grande diversité. Depuis les études du géographe Christophe Guilluy, mais également celle de Xavier Raufer pour l'Institut pour la Justice, on sait que les zones périurbaines sont très touchées par un certain oubli sans pour autant être épargnées par la violence. Ainsi, l'augmentation de la délinquance et de la criminalité est très importante dans les zones de gendarmerie, notamment du fait d'une délinquance itinérante de réseaux mafieux. L'exemple le plus marquant et le plus répandu est celui des cambriolages dans les zones rurales et périurbaines. Néanmoins, les zones les plus criminogènes restent les mêmes, principalement dans les grandes agglomérations. Mais pour revenir à Xavier Raufer, il a montré dans une étude pour l'Institut pour la Justice que le taux de pauvreté de la Creuse était supérieur à celui de la Seine-Saint-Denis. Pourtant, c'est ce dernier qui connaît un taux de criminalité autrement plus important que celui de la Creuse.

Laurent Chalard : Les populations concernées vivent dans leur grande majorité dans un type d'habitat spécifique, les grands ensembles de logements collectifs construits pendant les Trente Glorieuses à la périphérie des villes françaises. Par contre, au niveau de leur localisation géographique dans l'hexagone, ces quartiers peuvent aussi bien se retrouver dans les grandes métropoles, que ce soit en banlieue, en Seine-Saint-Denis par exemple, ou dans la ville-centre comme dans les quartiers « nord » de Marseille lorsqu'elle a une superficie étendue, que dans les villes moyennes (Chalon-sur-Saône, Blois, Maubeuge, etc.), voire petite (Behren-lès-Forbach en Moselle ou Joigny dans l'Yonne). En conséquence, la plupart des départements sont touchés par le phénomène. C'est donc plus le type de quartier que la taille de villes qui caractérise les territoires concernés.

Quelle part de la population française subit ces violences quotidiennes ? Quelles sont les évolutions au cours de ces dernières années ?

Alexandre Giuglaris : Les enquêtes de victimation de l'ONDRP (Observatoire National de la Délinquance Nationale et des Réponses Pénales) montrent que plusieurs millions de Français sont touchés chaque année par des faits de délinquance ou de criminalité. Et je ne parle même pas de ce que l'on nomme pudiquement des « incivilités » et qui peuvent vite devenir insupportables lorsque l'on prend des transports en commun par exemple.

La délinquance et la criminalité augmentent ces dernières années, en particulier les violences physiques à la personne qui ont cru de 5,5% au premier trimestre 2014. Derrière ce vocable technique se cachent de véritables passages à tabac pour un regard de travers ou une cigarette refusée.

Pour donner un ordre de grandeur minimal, près de 5 millions de procès verbaux ont été transmis à la justice en 2013. Mais combien compte-t-on de plaintes qui ne sont pas enregistrées et surtout combien de Français ne vont pas porter plainte pour injures, un simple vol ou agressions verbales ou physiques. Nous sommes donc dans des phénomènes massifs qui touchent le quotidien des Français.

Laurent Chalard : A l'échelle nationale, le part de la population potentiellement concernée par ces violences quotidiennes demeure minoritaire. Selon le sociologue Julien Damon, la population de l'ensemble des quartiers classés en zone prioritaire de la politique de la ville représente environ 8 millions d'habitants, soit environ 13 % de la population. Cependant, il ne faut pas pour autant négliger le phénomène, car localement, ce pourcentage peut être beaucoup plus élevé, comme en Seine-Saint-Denis par exemple. En effet, laisser émerger des zones de non droit sur notre territoire pourrait s'avérer périlleux pour la cohésion nationale à long terme.

Il est difficile d'avoir un point de vue raisonné sur les évolutions en cours ces dernières années concernant les violences car les données statistiques mises à notre disposition sont relativement insatisfaisantes. En effet, en-dehors des meurtres, qui sont très bien pris en compte, concernant les actes moins graves (insultes, menaces, vols, etc.), les déclarations sont loin de refléter la réalité, beaucoup de victimes ne portant pas plainte. A court terme, selon les statistiques officielles, la délinquance semble être relativement stable. Par contre, à long terme, nous avons une tendance contradictoire, puisque la petite délinquance a explosé alors que le taux de criminalité se réduisait sensiblement.

Quelle est la différence des moyens déployés pour protéger les différentes populations en France ?

Alexandre Giuglaris : Il est difficilement contestable que selon l'endroit où vous vivez, vous serez plus ou moins protégés. On pourrait comparer le nombre de policiers au km² entre certains centre-villes, en particulier Paris, et le nombre de gendarmes en zone périurbaine. Il y a aussi des différences selon que votre ville compte une police municipale (surtout dans les grandes villes) ou non. Il est normal qu'il y ait des différences mais il est plus difficilement acceptable qu'il y ait une réelle inégalité selon les territoires en matière de protection, en particulier lorsque l'on se rappelle que l'exercice de la violence est ce qui fonde la légitimité de l'Etat.

Laurent Chalard : La présence policière est plus importante dans le centre des grandes métropoles, à proximité des lieux de pouvoir, qui se doivent d'être protégés pour des raisons évidentes, et dans les communes aisées de ces mêmes métropoles, où la protection des personnes et des biens est politiquement sensible. Par contre, dans les communes populaires périphériques et l'espace périurbain, la présence policière ou de la gendarmerie est moindre.

Selon quel arbitrage la force publique procède-t-elle à ces choix ?

Alexandre Giuglaris : Il y a plusieurs facteurs qui jouent en faveur ou en défaveur d'une population. Une zone économique riche sera plus protégée qu'une zone moins productrice ou détentrice de richesses. La capacité de mobilisation politique et de vote influent sur l'attention des élus à l'égard d'une zone plutôt qu'une autre. Des zones considérées comme plus vivantes et plus attractives, les zones touristiques par exemple, bénéficient également de davantage de protection. Enfin, des zones de plus forte délinquance sont également généralement mieux dotées en moyens de protection. Cela est même à l'origine de la création des zones de sécurité prioritaires. Donc si vous vivez dans des zones reculées, économiquement faibles, où le taux de chômage et d'abstention sont élevés, vous risquez d'être la dernière roue du carrosse en matière de protection des biens et des personnes.

Laurent Chalard : Le choix principal est de protéger les lieux de pouvoir et les personnes qui l'exercent. Il existe donc une certaine inégalité sociale face à la protection policière, d'autant plus qu'elle est renforcée par les politiques variables des municipalités concernant les effectifs des polices municipales. En effet, si la police nationale suit une répartition géographique globale en fonction des besoins, par contre les effectifs de la police municipale sont très variables d'une commune à l'autre, certaines communes populaires la négligeant pour des raisons idéologiques principalement, préférant aborder la question sécuritaire uniquement par l'angle social. Enfin, il ne faut pas oublier le facteur démographique. En effet, la force publique est en général toujours en sous-effectif dans les territoires en forte croissance démographique (dont l'espace périurbain), du fait d'un décalage entre le redéploiement des effectifs et la nouvelle répartition géographique de la population.

Le fait que certaines populations ne possèdent que très peu de capacité de nuisance peut-il avoir joué dans le fait qu'elles aient ou non été protégées ?

Alexandre Giuglaris : Ceux qui dégradent l'espace public sont généralement plus écoutés que ceux qui ne cassent rien. J'en veux pour preuve les émeutes urbaines de 2005 qui ont conduit à renforcer les financements d'aide et d'accompagnement social, tout en renforçant les moyens de la police, dans les zones où elles se sont produites. A tort ou à raison, les zones délaissées ou les victimes discrètes et parfois totalement isolées et coupées du monde du fait de leur traumatisme, n'ont pas droit à la même attention.

Notre système judiciaire par exemple prévoit de nombreux dispositifs de soutien aux personnes mises en cause. C'est sans doute nécessaire. Mais les victimes ne bénéficient pas du même soutien. Prenons un exemple concret. Un homme condamné pour viol pourra bénéficier d'un suivi psychologique en prison ou à sa sortie de prison au frais de la société. Sa victime devra payer tout ou partie de ses consultations chez un psychologue.

A travers ces deux exemples, ce que je cherche à montrer, c'est que notre société choisit ses priorités. Et force est de constater que ce ne sont pas ceux qui ne posent pas de problème qui sont récompensés.

Laurent Chalard : Il est difficile d'avoir une réponse tranchée à cette question. Bien évidemment, nos édiles, de gauche comme de droite, peuvent parfois par cynisme faire le choix de ne pas agir contre certaines incivilités dans l'optique de maintenir un semblant de calme dans certains quartiers, une présence policière trop importante pouvant conduire à des émeutes, ce qui ferait mauvaise presse pour leur réélection. Cependant, dans la majorité des cas, la faible présence policière est plutôt la conséquence d'une perte de contrôle progressif des pouvoirs publics sur certains quartiers, qui ont été laissés à l'abandon depuis plusieurs décennies.

Comment s'organisent les populations pour pallier à l'absence de soutien de la part des pouvoirs publics et quels sont les risques pour un pays de laisser des populations à leur sort ?

Alexandre Giuglaris : Ce sont surtout les risques qui devraient alerter les pouvoirs publics. On voit se développer des idées d'auto-défense et même d'auto-justice. Pourquoi de plus en plus de Français en viennent-ils là ? Parce qu'ils ont le sentiment d'être abandonnés. Parce qu'ils ont le sentiment que pour eux la justice (dans le cadre de la délinquance routière) est automatique, sans échappatoire et fortement pécuniaire alors qu'on cherche tous les moyens de ne pas sanctionner les délinquants ou criminels, qui, eux, bénéficient de réduction de peine par exemple... Il est plus que temps d'entendre l'exaspération des Français à ce sujet.

Laurent Chalard : Dans certains pays, la population s'arme lorsque la puissance publique ne peut plus la protéger de manière satisfaisante mais en France, ce n'est pas le cas. Les populations concernées choisissent plutôt de déménager, quitte à s'éloigner fortement de leur lieu de travail, de loisirs et de leur environnement familial et amical. Heureusement, il ne s'est jamais produit en France de réelle formation de milices locales montées par des citoyens pour protéger d'autres citoyens, probablement aussi car le degré de délinquance et d'insécurité n'est pas suffisamment dramatique pour en arriver là, même s'il demeure suffisamment problématique pour que les gens déménagent.

- A Roubaix, une famille est victime de harcèlement de la part d'une bande de jeunes pendant durant un an alors qu'elle vit à seulement 200 mètres du commissariat. Cambriolages, menaces, voiture brûlée, elle s'est vue dans l'obligation de quitter temporairement son domicile.
- Les personnes à faible niveau de diplôme et appartenant aux classes populaires sont celles qui souffrent le plus de ces violences quotidiennes.
- Pour préserver la paix sociale, certaines populations sont oubliées par les pouvoirs publique. Selon Alexandre Giuglaris : "Ceux qui dégradent l'espace public sont généralement plus écoutés que ceux qui ne cassent rien".
- Ce phénomène révèle une différence du traitement des populations en termes de lutte contre l'insécurité.